



Palaiseau, le 06 janvier 2012

– DSC CFDT

– DSC CFDT Adjointe

Madame Véronique Padoan
Directrice des ressources humaines de l'ONERA

Objet : Demande de négociation sur les RPS.

Madame,

Vous avez invité les différents représentants des CHSCT, des représentants de la CGC et le représentant de la CRAMIF à une réunion de groupe de travail sur le stress.

A cette occasion, vous avez décidé que l'enquête de la CGC, réalisée en octobre 2010 (période d'élection) et présentée lors de cette réunion par la CGC, vous permettait de clore le groupe de travail du stress des seniors.

Cette présentation a été suivie par la présentation de votre projet de questionnaire « maison » que vous avez établi en vous appuyant sur le questionnaire de la CGC et la méthode « d'effort-récompense » de Siegrist. La méthode quantitative avec le questionnaire adapté à l'ONERA a ensuite été présentée dans les différents CHSCT.

Vous n'êtes pas sans ignorer les différentes critiques qui ont été faites dans les différents CHSCT et dont nous avons eu connaissance. Nous ne reviendrons pas non plus sur le non respect de la neutralité que doit avoir la Direction vis-à-vis des différents syndicats qui a été signalé par l'inspection du travail lors du CHSCT de Palaiseau.

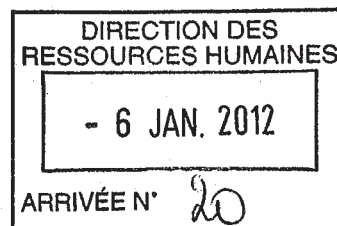
Par contre, il est ressorti des différentes réunions, et confirmé en particulier par l'inspection du travail,

- qu'un questionnaire ne permet pas de répondre à votre obligation de préserver la santé physique et mentale des salariés
- que la méthode pour répondre à cette obligation n'était pas présentée.
- que le consensus avec les représentants du personnel était préconisé pour s'assurer de mettre en place une bonne méthode.

Dans cet objectif nous vous demandons, dans un premier temps, une négociation d'un accord de méthode sur les RPS.

Dans l'attente de votre réponse, Nous vous adressons, Madame, nos meilleures salutations.

Pour la CFDT,



Copies : par courriel aux DSC